

Correspondance de Gaston
Paris. I-XXXIV Lettres
adressées à Gaston Paris.
XVII Lejay-Luquiens.

Lejay, Abbé Paul. Auteur de lettres. Correspondance de Gaston Paris. I-XXXIV Lettres adressées à Gaston Paris. XVII Lejay-Luquiens.. 1840-1910.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

Leloir

6

21. AVENUE GOURGAUD

Mon cher ami

j'ai vu Rochegrosse q. lui ai
conté en gros l'histoire de Huon de
Bordeaux et lui ai laissé le livre.

Le que j. lui ai conté a suffi déjà
pour l'embrasser. Il rêve & fantasmagorise
et j. tombais bien. Bref il veut
tes heures de faire une illustration.

Voici les Mais — Mais il a sur
le bras une grosse illustration de Salommo
& deux autres choses moindres, une
décoration à la Sorbonne, et ne pourrait
se consacrer absolument à votre ouvrage
que dans un assez long temps.

Mais il voudrait bien savoir quelle
quantité l'éditeur lui demanderait de
dessins et le prix qu'il y pourrait
mettre. Ensuite le livre serait-il
un ouvrage de luxe, pour bibliophiles,
tiré à nombre restreint ou un ouvrage
plus populaire? auquel cas il lui
demanderait plus cher (je vous avoue que
je ne sais pourquoi)

Bref, en principe, il accepte avec
enthousiasme, et je crois qu'il est
le meilleur pour ne pas dire le seul
des illustrateurs pour un tel ouvrage.
Laissons le lire avec soin le sommaire
et alors il en causera avec vous
et avec DiDot.

De sorte que d'ici au prochain dîner
vous sarez au just. à quoi vous
en tenir.

À vous bien sûr
Yvan Leloir

Comme nous en étions convenus
je ne suis aucunement venu de votre
part, mais de la mienne, lui disant
l'exacte vérité, c'est-à-dire que j'aurais
été heureux de faire cette illustration qui
m'aurait fort intéressé mais que je sentais
tellement que c'était dans son tempérament
et pas dans le mien que j'étais bien
plus heureux de voir l'ouvrage tout fait

7

réussi c'est à dire fait par lui.